



Exploitation de Haute Valeur Environnementale

Certificat

délivré à

EARL JACQUES VAZART

7, RUE DOM PERIGNON
51530 CHOUILLY

N° SIRET : 351 704 762 00019
au titre du

Niveau 3

de la **Certification Environnementale des exploitations**
Articles D.617-4 et D.617-7 à D.617-11 du code rural et de la pêche maritime

Cette certification est valable 3 ans à compter du 21/05/2012 jusqu'au 20/05/2015 sous réserve du respect des seuils de performance environnementale.

La certification de niveau 3 permet l'utilisation de la mention
«issus d'une exploitation à haute valeur environnementale»
conformément à l'article D.617-4 du CRPM.

La certification peut être suspendue ou retirée dans les conditions visées
dans le décret n° 2011-694 du 20 juin 2011.

Fait à Paris

N°: VCE-3-003-1V1

Le Président de l'Association OCACIA
Guy CARLU

OCACIA Organisme Certificateur

Agrément par décision du 16 février 2012 conformément à l'article D.617-19 du CRPM
118, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS - tél : 01 56 56 60 50 - fax : 01 56 56 60 51 - ocacia@wanadoo.fr
Association loi 1901 - n° SIRET : 429 539 174 00012 - Code APE 7120B.

Le certificat propriété d'OCACIA, doit lui être restitué sur simple demande
Seul l'original signé de ce certificat est valable